

## LE BOIS MORT... EST BIEN VIVANT



### Un stage original

Dans le cadre d'une meilleure connaissance des milieux forestiers, le Sycoparc a accueilli en 2006 Philippe Génot, un élève ingénieur de l'Ecole Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts de Nancy pour un stage de 6 mois sur le thème du bois mort, sous la responsabilité scientifique de Max Bruciamacchie, conseiller scientifique du Sycoparc. Le but de l'étude était de tester différentes méthodes pour mesurer les quantités de bois mort dans des forêts gérées, parce que le bois mort est considéré comme un indicateur du caractère naturel d'une forêt et de sa bonne « santé écologique ». Beaucoup d'études ont déjà eu lieu dans des forêts protégées pour évaluer la quantité de bois mort, mais très peu dans des forêts exploitées. Pour ce travail, deux placettes permanentes ont été installées dans une forêt privée à Zittersheim et une forêt publique à Erckartswiller. Elles ont fait l'objet d'un inventaire exhaustif du bois mort par terre et sur pied de toutes les essences. Une codification des stades de décomposition a été testée, et des méthodes pour chaque type de bois mort ont été proposées en notant leur efficacité et leur coût pour le propriétaire. Le but de ce stage était de quantifier le bois mort et donc de le prendre en compte dans la gestion ordinaire.



### Vous avez dit bois mort ?

Pour les physiologistes de la forêt, un bois est considéré comme mort si 100 % des cellules sont mortes. Mais il n'est pas toujours facile de savoir si un arbre est mort ou pas. Un bout de bois au sol qui n'est plus en contact avec les racines est considéré comme mort, mais un arbre renversé dont les racines sont toujours en contact avec le sol peut encore vivre 3 à 4 ans après qu'il soit tombé. L'expression elle-même prête à confusion. En effet quand un bois est mort, il ne peut plus être utilisé technologiquement par l'homme, mais il constitue une entité vivante au travers de la multitude d'organismes qu'il abrite : champignons, insectes et mousses. Comme le dit un écologue forestier « La vie réelle commence au moment où l'arbre meurt ! ».



*Désormais, les forestiers marquent les arbres d'intérêt biologique, morts ou dépérissant sur le tronc pour les conserver*

on évalue le bois mort à 40 à 200 m<sup>3</sup>/ha, soit 5 à 30 % du volume du bois vivant, tandis que certaines forêts de production atteignent tout juste 5 m<sup>3</sup>/ha. Mais les forestiers ont changé leur vision sur le bois mort et ce dernier est de plus en plus pris en compte sous forme d'un nombre d'arbres morts à l'hectare maintenu lors des opérations de martelage. De plus, dans les Vosges du Nord, la tempête de 1999 a permis d'augmenter la quantité de bois mort dans les forêts.

## Le rôle du bois mort

Autrefois on enseignait aux forestiers à éliminer les arbres morts ou dépérissants. Puis la science a permis de mieux comprendre le rôle écologique du bois mort dans le fonctionnement d'une forêt. Celle-ci paraît immobile et pourtant elle est le théâtre d'une intense activité biologique entre le sol et les plantes dont les arbres font partie. Le bois mort est un élément essentiel de la phase de recyclage dans les écosystèmes forestiers. Il garantit le stockage d'une énorme quantité d'énergie et le recyclage ininterrompu des éléments nutritifs, bouclant ainsi les cycles biogéochimiques entre l'air, l'arbre et le sol. Notre société ne saurait se passer d'éboueur, la forêt, elle, ne peut pas vivre sans recycleur, donc sans bois mort.

## Un autre regard sur le bois mort

Dans les forêts gérées, les arbres sont souvent abattus avant qu'ils ne meurent, et le bois mort est souvent récolté ou enlevé, pour l'utiliser (bois de chauffage, et depuis récemment le bois énergie) ou pour « faire propre ». En faisant ces opérations, le forestier court-circuite le cycle naturel de la forêt et actuellement, les arbres vieux, dépérissants et morts constituent le maillon manquant du cycle naturel forestier en forêt de production. Ainsi dans une forêt naturelle,

## Vers un recensement du bois mort

L'étude de l'ENGREF a montré que la quantité de bois mort variait de 9 à 36 m<sup>3</sup>/ha dans les placettes recensées dans le Parc. Il sera évidemment intéressant de voir comment ces valeurs évoluent dans le temps. Le stage a permis d'élaborer un petit guide technique pour le gestionnaire et le propriétaire, afin d'expliquer le rôle, ainsi que les différentes techniques d'inventaire du bois mort. Une méthode a été mise au point pour utiliser les informations recueillies par les forestiers lors des martelages pour évaluer le volume de bois mort sur pied. L'évaluation du bois mort au sol nécessite d'effectuer un comptage test le long d'une ligne. Toute personne intéressée par cette méthode peut demander ce guide à [jc.genot@parc-vosges-nord.fr](mailto:jc.genot@parc-vosges-nord.fr).

La prise en compte du bois mort dans la gestion multifonctionnelle des forêts est un enjeu très important à l'heure de l'écocertification. Ce stage a montré que cette prise en compte ne présente pas un surcoût important pour le propriétaire. Il faut considérer le bois mort comme une partie intégrante de la gestion des forêts et que conserver le bois mort devient un vrai acte sylvicole.